

La fondation Lycée du Parc octroie, sur dossier motivé, une bourse de 250€, 500€, 750€ ou 1000€ selon la situation personnelle et le projet de chaque étudiant(e). Les bourses seront attribuées pour une année.

M. Mme Mlle **Nom de l'étudiant**

Prénom(s)

Classe (n°) **Date de naissance** **Nationalité**

Adresse en semaine Interne Logement extérieur

Hébergé(e) chez ses parents ou à titre gracieux

Téléphone **Mail**

Je suis titulaire d'une bourse CROUS : Oui, échelon Mérite Non

Je suis titulaire d'une bourse ou aide Oui Non

Si oui, indiquez l'organisme, le(s) type(s) d'aide et le montant annuel

.....

Responsable de l'étudiant Père et Mère Père seul Mère seule Tuteur

Autre, précisez

Prénom et nom du père

Adresse

Profession

Prénom et nom de la mère

Adresse (si différentes).....

Profession

Nombre de frère(s) et sœur(s) dont..... dans l'enseignement supérieur

Budget du foyer ayant à charge l'étudiant(e) Ressources mensuelles (à convertir en €)

	Père	Mère
Salaire NET		
Pension (Retraire, invalidité..)		
Prestation familiales ou sociales		
Pension alimentaire		
Autre		
Sous-Total par parent		

TOTAL GLOBAL€

Avis du Conseiller principal d'éducation

- Favorable
- Défavorable

J'ai l'honneur de solliciter une bourse de concours auprès de la Fondation Lycée du parc.

Je déclare l'authenticité des renseignements et des documents fournis. Je note que toute déclaration volontairement inexacte entraînera le remboursement immédiat de la bourse si celle-ci m'est accordée.

Si ma bourse est acceptée, je m'engage à être Ambassadeur de la Fondation Lycée du parc pendant mes études ou après.

Fait à , le

Signature

Modalités de candidatures :

Dossier **complet** à transmettre en main propre à MME VIGNAL Mathilde (secrétariat CPGE) avant le **21 mai 2024**.

J'ai déjà été boursier de la Fondation l'année dernière Oui Non

Je fournis les documents suivants (ces documents ne servent qu'à l'étude des dossiers et seront conservés par le comité exécutif UNIQUEMENT pendant la période d'étude de l'étudiant).

- Lettre personnelle de l'étudiant(e) motivant sa demande de bourse et précisant son projet.
- Avis du Conseiller principal d'éducation.
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de la famille ou des responsables légaux.
- Justificatifs de ressources de moins de 3 mois (bulletin de salaire, prestation familiales ou sociales, pension, retraite, Pôle emploi).
- R.I.B au nom de l'étudiant, dans une banque française.
- Attestation CAF

Selon les cas :

- Notification de bourse du CROUS
- Notification d'attribution de bourses de fondation ou d'autres organismes
- Quittance de loyer.
- Extrait du jugement de divorce
- Autre

Modalités d'attribution des bourses de la Fondation Lycée du Parc :

Tous les dossiers seront examinés par une commission de la Fondation qui proposera au comité exécutif la liste des étudiants à aider pour validation. Les décisions du comité exécutif sont sans appel. Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. L'éligibilité de la bourse d'étude se fera sur critère sociaux.

Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies à la Fondation Lycée du Parc feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L.251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. Tout usager peut saisir le Président pour toutes données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seuls fins prévus par la réglementation.